

PROTOCOLE SANITAIRE JUDO CLUB MELAY

JUDO CLUB LE DRAGON

Mis à jour le 05/09/2020

Les gestes barrières Covid-19 et port du masque sont obligatoires pour toute personne (en dehors de la situation de pratique physique).

Nous avons désigné un responsable Covid-19, chargé de veiller à la mise en œuvre des protocoles sanitaires.

ORGANISATION DU CLUB

Un registre détaillé des présences permettra le suivi des pratiquants.

D'autre part, un registre pour les personnes entrant dans le bâtiment permettra le suivi des entrées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, mail).

Une période de battement entre les séances évitera les croisements de groupe :

Arrivée des judokas (cours enfants) : 13h45 avec début de cours à 14h

Fin du cours des judokas (cours enfants) : 15h

Début de cours (cours ados) à 15h30, ce qui laissera une période de 30 min de battement entre les deux cours.

Compte tenu de la structure du dojo, les accompagnants ne devront plus entrer dans le dojo.

PRECONISATIONS SANITAIRES A PRENDRE PAR LES PRATIQUANTS AVANT DE SE RENDRE AU DOJO

- Il est obligatoire de venir en tenue civile et les enfants doivent se changer dans les vestiaires. Ils peuvent ensuite partir directement en kimono après la séance.

- J'ai un bon état de santé général.

- Si j'ai eu le COVID-19, ou des symptômes faisant suspecter une infection COVID-19 (fièvre, rhume, toux, douleur thoracique, fatigue, perte de goût ou d'odorat, diarrhées, ...), je dois d'abord consulter un médecin avant ma reprise.

- S'être douché, lavé les cheveux, avoir les mains propres et les ongles correctement coupés. Porter un judogi propre.

- Prendre un sac à l'intérieur duquel doivent figurer son judogi, des mouchoirs jetables avec une pochette pour les isoler après utilisation, sa lotion hydro-alcoolique, ses « zoori » (claquettes/tongs...), sa gourde et une fiche comprenant les coordonnées de l'accompagnant pouvant être joint en cas de problème.

PRECONISATIONS SANITAIRES A FAIRE RESPECTER DANS LE DOJO ET DURANT LA SEANCE

- Lavage des mains ou gel hydroalcoolique à l'entrée du dojo.
- Port du masque obligatoire (à partir de 11 ans) en dehors des temps d'activité physique.
- Respecter les gestes barrières Covid-19 : tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir, utiliser des mouchoirs à usage unique, saluer sans se serrer la main, se laver les mains régulièrement, proscrire tout échange de matériel personnel : habits, judogi, gourdes...
- Des parcours de circulation sont organisés par le club (marquage au sol, ruban de signalisation...) afin de limiter au maximum les croisements entre les personnes, et les points de rassemblement. Le circulation est limitée à deux personnes dans le hall d'entrée afin de limiter les croisements.
- Dans les vestiaires, il faut respecter la distanciation d'un mètre entre chaque individu et le port du masque en dehors des douches, avec nettoyage et aération réguliers des locaux.
- A chaque entrée sur le tatami, le pratiquant enlève son masque, le range dans un sac hermétique identifié, se lave les mains et les pieds à l'aide de gel hydroalcoolique.
- A chaque sortie du tatami, le pratiquant remet son masque, se lave les mains et les pieds à l'aide de gel hydro-alcoolique.
- Le salut s'effectue de façon traditionnelle mais avec une distanciation physique d'au moins un mètre entre les pratiquants (en ligne ou en quinconce).
- La séance peut se dérouler selon différentes formes de travail.
- Le professeur est invité à proposer les adaptations pédagogiques spécifiques à la situation de vigilance. La constitution de sous-groupes étanches (3 à 5 pratiquants) est conseillée pour réduire les risques de brassage. Il est également attentif aux périodes d'inactivité et évite les regroupements et discussions des pratiquants (non masqués) autour du tapis en faisant respecter une distanciation d'au moins 1 mètre.
- Une vigilance particulière est apportée à l'aération et à la désinfection quotidienne du dojo et des espaces de pratique.

PRECONISATIONS SANITAIRES A PRENDRE PAR LES PRATIQUANTS EN ARRIVANT A LEUR DOMICILE

- Après chaque séance, le pratiquant veillera à laver son judogi et ses effets personnels (zoori, gourde, etc...).
- Le pratiquant veillera à réapprovisionner son kit sanitaire (gel hydro-alcoolique, mouchoirs, masque).